

*Initiatives parlementaires*

Maintenant, pour ce qui est de la motion du député de Mackenzie, je vais la lire pour l'analyser ensuite:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait envisager la possibilité d'apporter des modifications à la Loi de l'impôt sur le revenu pour que les contribuables dont le revenu fluctue d'une année à l'autre soient en mesure d'étaler leur revenu sur cinq ans.

Le député a expliqué les objectifs de cette motion. Évidemment, à première vue, on pourrait dire que cela bénéficierait à un certain nombre de gens, dans des catégories d'emploi bien particulières. On peut penser notamment aux artistes qui, une certaine année, pourraient avoir un revenu très élevé, mais, l'année suivante, un revenu très faible. On pense aussi à tous les types de production, notamment dans le monde agricole. On peut penser aux pêcheurs. On peut penser à tous les travailleurs autonomes qui, d'une année à l'autre, ne savent pas de quelle façon leur revenu va fluctuer. Il s'agit là de l'aspect plus positif, ce qui ne veut pas dire que, dans chacun de ces cas-là, il n'existe pas autre chose.

On a essayé, via des mécanismes d'assurance, que ce soit l'assurance-chômage ou l'assurance-récolte ou différents types d'assurance, de stabiliser ces revenus-là le plus possible, avec un succès relatif, selon le domaine. Mais ces mécanismes d'assurance ont exactement cet objectif de viser un plus grand étalement des revenus, une plus grande stabilité des revenus.

Là où ça cause un problème, c'est que la motion n'est pas restrictive dans ce sens-là en ce qui a trait aux individus qui ont des revenus très élevés et qui ne sont pas nécessairement des travailleurs des catégories ci-haut mentionnées. Est-ce que cela veut dire que quelqu'un qui a un revenu très élevé pourra reporter son revenu comme il le voudra? Ce serait peut-être une certaine façon d'arriver à faire en sorte que les individus prennent une année sabbatique tous les quatre ans. Peut-être. Mais est-ce que c'est l'objectif réel?

Je pense que son objectif réel est davantage d'aider des gens dont le revenu varie à cause du secteur d'activité économique dans lequel ils sont. Le député a fait souvent référence au fait que notre économie était très diversifiée maintenant et qu'on devait tenir compte de notre type d'économie d'aujourd'hui. Cependant, je doute fort que ce soit approprié de le faire pour tout le monde parce que, évidemment, plus on a de temps pour planifier la gestion de nos taxes et de nos impôts, plus on sera en mesure de les éviter. Et il y a un principe assez élémentaire en comptabilité qui est le rapprochement des produits et des charges, mais cela va un peu dans le sens contraire où on vise à permettre de les distancer davantage, et plus on les distance, plus c'est complexe.

Évidemment, le député du Parti libéral l'a mentionné par la suite: Est-ce que tout le système de crédit et toute notre grille d'impôt devra s'ajuster en conséquence en ce qui concerne les déductions? Est-ce qu'on devra permettre le même étalement? On pourra se poser des questions. Cela serait très complexe. Ce qui ne veut pas dire que, pour certains secteurs d'activité économique ou pour certaines personnes qui sont dans ces secteurs, on ne devrait pas envisager de leur permettre un certain étalement, mais de façon très restreinte et bien encadrée, et le plus simple possible. Mais, évidemment, il est certain que ce genre de mesure ne peut pas être exercé de façon très simple.

Par la Loi de l'impôt, on permet un peu aux entreprises de reporter les profits et les pertes avec, dans certains cas, un succès, mais, dans d'autres cas, le gouvernement se prive de revenus importants. On permet aux entreprises de faire de la planification d'impôt et elles l'utilisent. On pourrait dire que c'est de l'argent réinvesti dans l'économie, sauf que, dans certains cas, elles minimisent l'impôt qu'elles auront à payer.

• (1130)

J'ai des craintes concernant l'élargissement de ce système à toute la population. Je pense qu'on devrait cibler davantage et même revoir comme il faut, au niveau de la fiscalité des entreprises, cette possibilité qu'on leur donne de reporter les profits et les pertes sur un certain nombre d'années.

Il y a un autre endroit où on permet des reports d'impôts—et je veux en parler, parce que j'ai une occasion extraordinaire de le faire ce matin—c'est tout ce qui a trait aux fiducies familiales. On examine cela depuis notre arrivée à la Chambre des communes.

Vous savez que dans les fiducies, on permet maintenant de reporter l'impôt jusqu'à la mort du dernier bénéficiaire. Dans certains cas, cela signifie 80 ans de report d'impôts. Je peux vous dire que quand on donne des horizons de planification fiscale comme ceux-là, vous pouvez être assurés que les entrées de revenus pour le gouvernement seront très modestes, voire très minimes. Jusqu'à un certain point, on ne peut pas toujours l'éviter, mais plus on peut les reporter, plus on sera en mesure de s'ajuster et de faire en sorte que ce qu'on aura à payer variera énormément.

Donc, j'ai des réticences concernant la motion et je crois qu'il est légitime d'en avoir. Toutefois, il y a un motif qu'il faut regarder de très près. Je me souviens d'avoir entendu le monde des artistes, notamment, faire cette demande-là, c'est-à-dire permettre un étalement des revenus. Comme c'est une demande qui ne touche que les gens de certains secteurs, je pense qu'il faut l'étudier plus en profondeur.

Le député semble avoir étudié la question de très près puisqu'un système semblable a déjà existé par le passé. Il devrait maintenant plutôt cibler son travail sur des groupes précis de certains secteurs d'activités économiques et non pas sur l'ensemble des contribuables. Lorsque cela sera fait, on sera en mesure d'avoir quelque chose de plus concret sur quoi se prononcer. À ce stade-ci, il y a des motifs qui pourraient être favorables et d'autres qui pourraient être défavorables.

On comprend les objectifs de la motion, mais la motion comme telle est beaucoup trop large pour qu'on puisse l'appuyer. Le motif est très certainement de permettre à tous les gens qui ont des revenus élevés d'étaler leurs revenus, ce qui nous placerait dans de drôles de situations. On peut penser au lien qui pourrait y avoir, lorsque les gens ont un salaire ou des revenus élevés ou encore des revenus qui proviennent de bénéfices versés par l'entreprise, donc, des dividendes d'entreprises qu'ils possèdent, ne sont-ils pas davantage capables d'étaler encore plus, même s'ils peuvent déjà le faire jusqu'à un certain point? Ils auront deux mécanismes pour répartir leurs dividendes ou leurs revenus tirés d'entreprises. Cela nous donnera des résultats assez étonnants au niveau fiscal.